

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Paris Cité - Double licence - Droit / Informatique - Parcours sélectif bi-diplômant DROIT / INFORMATIQUE - Malakoff/Campus Saint Germain des Près

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Cité - Double licence - Droit / Informatique - Parcours sélectif bi-diplômant DROIT / INFORMATIQUE - Malakoff /Campus Saint Germain des Près (24311)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Cité - Double licence - Droit / Informatique - Parcours sélectif bi- diplômant DROIT / INFORMATIQUE - Malakoff/Campus Saint Germain des Près (24311)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	286	57	57	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Double licence - Droit / Informatique - Parcours sélectif bi- diplômant DROIT / INFORMATIQUE - Malakoff/Campus Saint Germain des Près (24311)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	147	32	32	3	50 %
			Masculin	139	25	25	3	50 %
			Total	286	57	57	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Double licence - Droit / Informatique - Parcours sélectif bi-diplômant DROIT / INFORMATIQUE - Malakoff/Campus Saint Germain des Près (24311)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	0	0	0	0 %
				Sans mention	64	0	0	0	0 %
				AB	57	2	2	0	0 %
				B	59	23	23	2	33,3 %
				TB	40	28	28	4	66,7 %
				TBF	5	4	4	0	0 %
				Total	233	57	57	6	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	0	0	0	
				Sans mention	20	0	0	0	
				AB	11	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	38	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	3	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	8	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Double licence - Droit / Informatique - Parcours sélectif bi-diplômant DROIT / INFORMATIQUE - Malakoff/Campus Saint Germain des Près (24311)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	164	35	35	4	66,7 %
			En réorientation	87	22	22	2	33,3 %
			Non scolarisés	14	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	13	0	0	0	0 %
			Autres	8	0	0	0	0 %
			Total	286	57	57	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Cité - Double licence - Droit / Informatique - Parcours sélectif bi-diplômant DROIT / INFORMATIQUE - Malakoff/Campus Saint Germain des Près (24311)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Connaissances et compétences scientifiques	Notes et classement de première, terminale et du bac le cas échéant en Spécialité Mathématiques	Essentiel
	Compétences d'expression écrite et orale, compréhension à l'analyse et la synthèse de texte	Notes obtenues en SES, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Très important
	Compétences en matière d'expression écrite et orale et argumentation	Notes obtenues en première et au baccalauréat général à l'écrit et à l'oral de français	Essentiel
	Progression	Evolution des résultats scolaires en matières scientifiques entre le premier trimestre et le deuxième trimestre ainsi qu'entre la première et la terminale	Complémentaire
	Connaissances et compétences scientifiques	Suivi de l'option mathématiques expertes	Important
	Compétences en matière d'expression écrite et orale et argumentation	Notes obtenues en philosophie (année de terminale)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse, Capacité d'abstraction, Maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires	Avoir suivi la spécialité Mathématiques en première et en terminale Avoir un Bac S pour les candidats ayant obtenu leur baccalauréat avant 2020	Essentiel
	Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée	Capacités argumentatives et clarté dans les différents champs rédactionnels	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Capacités d'apprentissage et à fournir une importante quantité de travail	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir ; Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir ; Champ "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Avis sur la "capacité à réussir" de la fiche Avenir	Complémentaire
	Eléments de motivation pour les DEUX licences	Projet de formation motivé, réponses aux questions du formulaire spécifique	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour établir son classement, la commission a pris en compte le choix des spécialités suivies par les candidats en première et terminale ; les notes, ainsi que le classement dans le groupe-classe, obtenues en première et en terminale ; ainsi que les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat pour les futurs bacheliers et les notes aux épreuves du baccalauréat pour les étudiants en réorientation. Lors de l'examen pédagogique du dossier, la commission a également pris en compte les éléments de la fiche Avenir, la cohérence du projet motivé, les appréciations des enseignants du lycée, les réponses au formulaire spécifique et le parcours post-bac pour les redoublants.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Cette double licence a la spécificité d'allier deux matières différentes, bien que complémentaires. La motivation est un point clef pour réussir ce parcours. Il est donc nécessaire de soigner le projet de formation motivé, en explicitant les motivations pour chacun des deux domaines de formation, et de justifier en quoi le suivi de cette double licence est une plus-value pour le candidat.

Le suivi de la spécialité mathématiques en terminale est indispensable, la spécialité NSI est un plus mais n'est pas exigé. Les candidats doivent disposer de pré-requis scientifiques solides acquis au lycée (notes en pôle scientifiques). Il est indispensable de démontrer des qualités rédactionnelles (entre autres notes en pôle littéraire). Une attention toute particulière sur les résultats académiques est donc portée.

Il est nécessaire d'exhiber une motivation sans faille et de savoir expliciter de manière convaincante comment gérer une très grande quantité de travail.

Signature :

Edouard KAMINSKI,

Président de l'établissement Université Paris Cité